

Décision 19-DCC-88 du 20 mai 2019

relative à la prise de contrôle exclusif par le groupe Maus Frères (Lacoste, Aigle et Gant) de la société The Kooples Group

Posted on: 25 juillet 2019 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Société Procastor Holding SA,
entité du groupe Maus Frères

Dispositif(s)

Autorisation

Sens de la décision

Autorisation
Information rendue disponible le
05 juin 2019

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Société The Kooples Group SA

Lire

Le texte intégral de la décision

100.1 Ko

Le communiqué de presse